

Direction de la vie associative et citoyenneté

Service vie associative

Affaire suivie par : Djibril NIANGHANE

03 44 64 10 76

mca@mairie-creil.fr

Creil, le 10 octobre 2024

Objet : Lancement de la campagne de subvention 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Les acteurs associatifs locaux prennent pleinement part à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire.

La ville de Creil soutient activement le tissu associatif, elle les encourage dans leurs activités et projets sur le territoire. Cet appui municipal se matérialise par la mise à disposition de salles, de matériel, d'organisation de formation, d'un accompagnement individualisé... sans oublier l'organisation de la fête des associations vitrine de notre richesse associative.

La commune poursuit son engagement auprès des associations en leur apportant notamment un soutien financier.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous faire savoir que **la campagne de demande de subvention 2025 est ouverte.**

Deux types de subventions peuvent être sollicités : au titre du fonctionnement ou au titre d'un projet spécifique. Les demandes seront étudiées notamment selon les conditions de dépôt que vous trouverez ci-joint et le respect des valeurs de la République via le Contrat d'Engagement Républicain.

La date limite de dépôt est fixée au 13 décembre 2024 inclus. Nous vous rappelons que le dossier doit être complet et déposé dans les délais pour permettre le bon déroulement de son instruction. Par ailleurs, il est rappelé que tout dépôt de dossier n'engagera pas la ville à vous octroyer une subvention.

Les subventions seront versées en 2025 suite au vote du budget primitif voté au Conseil municipal.

La Maison Creilloise des Associations reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches ou pour toutes questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Claude VILLEMMAIN,

Maire de la ville de Creil
Président de l'ACSO

Karim BOUKHACHBA,

Maire adjoint à la vie associative